

Rapport de gestion

1. Énoncés prospectifs	2
2. Indicateurs de performance financière clés	4
3. Résultats d'exploitation consolidés	5
4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	12
4.1 Secteur Vente au détail	12
4.2 Secteur Services financiers	17
5. Situation de trésorerie et sources de financement	18
5.1 Flux de trésorerie	18
5.2 Situation de trésorerie et structure du capital	20
5.3 Composantes de la dette totale	21
5.4 Situation financière	22
5.5 Notation	22
5.6 Capital social	23
5.7 Arrangements hors bilan	25
6. Instruments financiers dérivés	25
7. Résultats par trimestre	26
8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière	27
9. Risques d'entreprise et gestion des risques	28
10. Mesures financières non conformes aux PCGR	28
11. Informations supplémentaires	36

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2020 de la société et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 28 décembre 2019 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2019 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel 2019 »).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2020 de la société sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 154 du Rapport annuel 2019 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 22 juillet 2020.

1. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, « Résultats d'exploitation consolidés », à la rubrique 4.1, « Secteur Vente au détail – Autres questions liées au secteur Vente au détail », à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », et à la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2020 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, dont la pandémie de COVID-19, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 9, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du présent rapport de gestion et dans la notice annuelle 2019 de la société (pour l'exercice clos le 28 décembre 2019). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur les affaires, les activités et la situation financière de la société, ainsi que sur le comportement des consommateurs et l'économie en général;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service du personnel qualifié pour les principaux postes, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et par le fait même un assortiment approprié de produits offerts dans les magasins;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, y compris les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2019 de la société (pour l'exercice clos le 28 décembre 2019). En outre, les risques liés à la COVID-19 sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », du présent rapport de gestion. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

2. Indicateurs de performance financière clés

Sauf indication contraire, toute l'information financière tient compte de l'incidence de la consolidation des franchises et de la COVID-19.

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 13 juin 2020 et au 15 juin 2019 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)	2019 ⁴⁾ (12 semaines)
Chiffres consolidés		
Augmentation des produits	7,4 %	2,9 %
Résultat d'exploitation	404 \$	588 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 016	1 175
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,5 %	10,6 %
Bénéfice net	162 \$	306 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	172	289
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	169	286
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	266	373
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,47 \$	0,77 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	0,74 \$	1,01 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	2 558 \$	1 190 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	935	951
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	334	333
Mesures financières		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	3,0x	3,0x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	13,3 %	13,5 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	7,9 %	7,9 %
Secteur Vente au détail		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	10,0 %	0,6 %
(Diminution) augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	(1,1)%	4,0 %
Résultat d'exploitation	370 \$	546 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 484	3 263
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,6 %	29,9 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	977 \$	1 128 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,3 %	10,3 %
Secteur Services financiers		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	12 \$	21 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,8 %	13,5 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,8 %	3,4 %

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

3. Résultats d'exploitation consolidés

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2020 (24 semaines)	2019 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	11 957 \$	11 133 \$	824 \$	7,4 %	23 757 \$	21 792 \$	1 965 \$	9,0 %
Résultat d'exploitation	404	588	(184)	(31,3)%	945	1 039	(94)	(9,0)%
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 016	1 175	(159)	(13,5)%	2 185	2 215	(30)	(1,4)%
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,5 %	10,6 %			9,2 %	10,2 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	598 \$	580 \$	18 \$	3,1 %	1 192 \$	1 160 \$	32 \$	2,8 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	176	175	1	0,6 %	348	348	—	— %
Impôt sur le résultat	66	107	(41)	(38,3)%	159	179	(20)	(11,2)%
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	101	143	(42)	(29,4)%	235	251	(16)	(6,4)%
Montant ajusté du taux d'impôt ²⁾	28,1 %	26,7 %			26,6 %	26,6 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	172 \$	289 \$	(117) \$	(40,5)%	415 \$	490 \$	(75) \$	(15,3)%
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la sociétéⁱ⁾	169	286	(117)	(40,9)%	409	484	(75)	(15,5)%
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	266	373	(107)	(28,7)%	618	663	(45)	(6,8)%
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,47 \$	0,77 \$	(0,30) \$	(39,0)%	1,14 \$	1,30 \$	(0,16) \$	(12,3)%
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	0,74 \$	1,01 \$	(0,27) \$	(26,7)%	1,72 \$	1,79 \$	(0,07) \$	(3,9)%
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	359,5	370,4			360,3	371,1		

- i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Au cours des deux dernières semaines du premier trimestre, la société a connu une demande sans précédent de la part des clients qui se constituaient des stocks en réaction à la pandémie de COVID-19. Bien que cela se soit traduit par une augmentation marquée des produits et du bénéfice, l'accroissement des dépenses visant à protéger nos collègues et nos clients ne faisait que commencer. Au deuxième trimestre, le marché canadien est entré dans la prochaine phase de la pandémie. La demande sans précédent pour des produits dans de multiples catégories s'est maintenue. La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été marquée par les changements dans la composition des produits et les bénéfices découlant de la forte demande pour les catégories de produits alimentaires essentiels. La demande globale s'est déplacée vers les formats conventionnels, la division Marché ayant enregistré une forte croissance de 18,8 % du chiffre d'affaires des magasins comparables, tandis que le chiffre d'affaires de la division Escompte a progressé de 4,9 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies a diminué de 1,1 %. La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin dans les catégories essentielles a été plus que contrebalancée par la baisse du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance résultant de la COVID-19.

Comme prévu, le bénéfice pour le trimestre a reculé d'une année sur l'autre, la forte croissance du chiffre d'affaires n'ayant pas été suffisante pour compenser les importants coûts liés à la COVID-19 au cours du trimestre. Au total, la société a investi 282 millions de dollars dans le but de protéger et de soutenir les collègues et les clients, dont près de 180 millions de dollars liés aux primes salariales temporaires, ce qui comprend une prime non récurrente de 25 millions de dollars versée aux collègues des magasins et des centres de distribution. À la fin du deuxième trimestre, la société a continué à engager des coûts liés à la COVID-19 afin d'accroître la sécurité de ses clients et collègues, bien qu'à un rythme moins soutenu que durant le deuxième trimestre, grâce à la plus grande stabilité des activités dans les magasins et les centres de distribution.

La pandémie de COVID-19 a accéléré certaines tendances à plus long terme, ce qui est demeuré conforme à la stratégie de la société et a donné lieu à une intensification rapide de ses activités dans ses secteurs de croissance stratégiques, soit le Commerce en ligne convivial, un Réseau de soins de santé relié et les Paiements et récompenses. Les investissements de la société dans ses plateformes de commerce en ligne ont permis à celle-ci d'offrir aux Canadiens la possibilité de faire leurs achats en magasin ou en ligne, avec des services de livraison à domicile ou de ramassage à des emplacements pratiques. Au cours du trimestre, le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique a considérablement augmenté, soit de 280 %. Depuis le début de l'exercice, les Canadiens ont acheté près de 1,2 milliard de dollars en produits courants par l'intermédiaire des plateformes de commerce électronique de produits alimentaires, de produits pharmaceutiques et de vêtements de la société. Ce rythme de croissance accéléré a entraîné des coûts et des investissements supplémentaires au cours du trimestre. La société prévoit une croissance soutenue de ses activités de commerce électronique et elle investit afin d'accroître la capacité et l'offre du service pour le jour même, tout en améliorant la structure de coûts de ce secteur au fil du temps.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 169 millions de dollars (0,47 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2020, ce qui représente une diminution de 117 millions de dollars (0,30 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019. Cette diminution du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société comprend le recul de 107 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et l'incidence défavorable nette de 10 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- le recul de 107 millions de dollars (0,31 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - une baisse de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises) attribuable à la hausse des frais de vente et charges générales et administratives découlant d'une hausse des charges liées à la COVID-19 et à l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, partiellement contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾;
 - une diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers.
- la variation défavorable de 10 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 11 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) de la reprise sur certains éléments liés à des périodes précédentes comptabilisés en 2019;
 - l'incidence défavorable de 4 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) de la modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi à l'exercice précédent;facteurs en partie contrebalancés par :
 - la variation favorable de 5 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,04 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ pour le deuxième trimestre de 2020 s'est établi à 266 millions de dollars (0,74 \$ par action ordinaire), ce qui représente une diminution de 107 millions de dollars, ou 28,7 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est établi à 0,74 \$ par action ordinaire, ce qui représente une diminution de 0,27 \$, ou 26,7 %. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 409 millions de dollars (1,14 \$ par action ordinaire), en baisse de 75 millions de dollars (0,16 \$ par action ordinaire), ou 15,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019. Cette diminution du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société tient compte du recul de 45 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette de 30 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- le recul de 45 millions de dollars (0,14 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - une diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;
 - une baisse de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises) attribuable à l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. La hausse des frais de vente et charges générales et administratives, compte non tenu des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, a été plus que contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾;
- l'incidence défavorable nette de 30 millions de dollars (0,09 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 11 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) de la reprise sur certains éléments liés à des périodes précédentes en 2019;
 - la variation défavorable de 7 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'incidence défavorable de 5 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence défavorable de 5 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence défavorable de 4 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) de la modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 2 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable de 7 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des achats de rentes et rachats de régimes de retraite de l'exercice précédent;
- la diminution du bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,07 \$ par action ordinaire).

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 618 millions de dollars (1,72 \$ par action ordinaire), ce qui représente une baisse de 45 millions de dollars, ou 6,8 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2019. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est établi à 1,72 \$ par action ordinaire, ce qui représente une diminution de 0,07 \$, ou 3,9 %. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Produits

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2020 (24 semaines)	2019 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	11 768 \$	10 906 \$	862 \$	7,9 %	23 352 \$	21 358 \$	1 994 \$	9,3 %
Services financiers	233	284	(51)	(18,0) %	499	550	(51)	(9,3) %
Consolidation et éliminations	(44)	(57)	13	22,8 %	(94)	(116)	22	19,0 %
Produits	11 957 \$	11 133 \$	824 \$	7,4 %	23 757 \$	21 792 \$	1 965 \$	9,0 %

Les produits ont augmenté de 824 millions de dollars, ou 7,4 %, au deuxième trimestre de 2020 comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2019 pour s'établir à 11 957 millions de dollars. Cette hausse découle essentiellement d'une augmentation de 862 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 762 millions de dollars, ou 7,2 %, en raison de la hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables et de l'augmentation nette de la superficie de vente au détail. L'augmentation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a été contrebalancée en partie par la diminution de 51 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Services financiers qui a découlé essentiellement de la diminution des commissions d'interchange et des frais sur cartes de crédit connexes ainsi que de la baisse du chiffre d'affaires attribuable à la fermeture partielle des kiosques *La Boutique Mobile*.

Pour l'exercice 2020 à ce jour, les produits ont augmenté de 1 965 millions de dollars, ou 9,0 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 23 757 millions de dollars, en raison essentiellement d'une amélioration de 1 994 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 1 708 millions de dollars, ou 8,2 %, en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et de l'augmentation nette de la superficie de vente au détail. L'augmentation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a été en partie contrebalancée par la diminution de 51 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Services financiers qui a découlé principalement de la diminution des commissions d'interchange et des frais sur cartes de crédit connexes ainsi que de la baisse du chiffre d'affaires attribuable à la fermeture partielle des kiosques *La Boutique Mobile*, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des produits d'intérêts.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a diminué de 184 millions de dollars, ou 31,3 %, au deuxième trimestre de 2020 comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019 pour s'établir à 404 millions de dollars. Cette baisse rend compte de la diminution de 175 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 9 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 175 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail découlant de l'augmentation des charges liées à la COVID-19 et de l'apport négatif de 25 millions de dollars de la consolidation des franchises;
 - la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;
- la variation défavorable de 9 millions de dollars d'éléments d'ajustement, en raison principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars de la reprise sur certains éléments liés à des périodes précédentes comptabilisés en 2019;
 facteur en partie contrebalancé par :
 - la variation défavorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.

Pour l'exercice 2020 à ce jour, le résultat d'exploitation a diminué de 94 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 945 millions de dollars. Cette baisse rend compte de la diminution de 60 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 34 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 60 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;
 - la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. La hausse des frais de vente et charges générales et administratives, compte non tenu des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, a été plus que contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾;
- la variation défavorable de 34 millions de dollars d'éléments d'ajustement, en raison principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars de la reprise, en 2019, de certains éléments liés à des périodes précédentes;
 - la variation défavorable de 10 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'incidence défavorable de 8 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence défavorable de 6 millions de dollars du profit net sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent;
 - la variation défavorable de 3 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable de 10 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des achats de rentes et rachats de régimes de retraite de l'exercice précédent.

Montant ajusté du BAIIA²⁾

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020	2019	Variation (en \$)	Variation (en %)	2020	2019	Variation (en \$)	Variation (en %)
	(12 semaines)	(12 semaines)			(24 semaines)	(24 semaines)		
Vente au détail	977 \$	1 128 \$	(151) \$	(13,4) %	2 138 \$	2 113 \$	25 \$	1,2 %
Services financiers	39	47	(8)	(17,0) %	47	102	(55)	(53,9) %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 016 \$	1 175 \$	(159) \$	(13,5) %	2 185 \$	2 215 \$	(30) \$	(1,4) %

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a diminué de 159 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019 pour s'établir à 1 016 millions de dollars. La diminution du montant ajusté du BAIIA²⁾ enregistrée au deuxième trimestre de 2020 s'explique essentiellement par une baisse de 151 millions de dollars de la performance du secteur Vente au détail découlant surtout de l'augmentation des charges liées à la COVID-19. Le recul pour le secteur Vente au détail tient compte de l'incidence défavorable de 20 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises. La diminution du montant ajusté du BAIIA²⁾ est aussi attribuable à la baisse de 8 millions de dollars de la performance du secteur Services financiers.

Pour l'exercice 2020 à ce jour, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a diminué de 30 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 2 185 millions de dollars. La diminution du montant ajusté du BAIIA²⁾ enregistrée pour l'exercice à ce jour s'explique essentiellement par une baisse de 55 millions de dollars de la performance du secteur Services financiers, contrebalancée en partie par une augmentation de 25 millions de dollars de la performance du secteur Vente au détail, y compris l'incidence favorable de 16 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Au deuxième trimestre de 2020, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 18 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2019 pour s'établir à 598 millions de dollars. Pour l'exercice 2020 à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 32 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 1 192 millions de dollars. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au deuxième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de la consolidation des franchises et de l'augmentation des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au deuxième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement de 118 millions de dollars (116 millions de dollars en 2019) et de 237 millions de dollars (235 millions de dollars en 2019), respectivement, des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 1 million de dollars au deuxième trimestre de 2020 comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2019 pour s'établir à 176 millions de dollars. Cette augmentation découle essentiellement de la hausse des charges d'intérêts du secteur Services financiers.

Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 348 millions de dollars, inchangées comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2019.

Impôt sur le résultat

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020	2019		2019		2020	2019		2019	
	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(24 semaines)	Variation (en %)
Impôt sur le résultat	66 \$	107 \$	(41) \$	(38,3) %	159 \$	179 \$	(20) \$	(11,2) %		
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	35	32	3	9,4 %	76	68	8	11,8 %		
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	—	4	(4)	(100,0) %	—	4	(4)	(100,0) %		
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	101 \$	143 \$	(42) \$	(29,4) %	235 \$	251 \$	(16) \$	(6,4) %		
Taux d'impôt effectif	28,9 %	25,9 %			26,6 %	25,9 %				
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ²⁾	28,1 %	26,7 %			26,6 %	26,6 %				

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au deuxième trimestre de 2020 s'est établie à 66 millions de dollars (107 millions de dollars en 2019) et le taux d'impôt effectif, à 28,9 % (25,9 % en 2019). La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est établie à 159 millions de dollars (179 millions de dollars en 2019) et le taux d'impôt effectif, à 26,6 % (25,9 % en 2019).

L'augmentation du taux d'impôt effectif pour le deuxième trimestre de 2020 est surtout attribuable à la baisse des bénéfices des franchisés au cours du trimestre, qui ont été imposés au taux d'imposition moins élevé des petites entreprises. L'augmentation du taux d'impôt effectif depuis le début de l'exercice découle essentiellement de la réévaluation de certains soldes d'impôt différé attribuable à la baisse de taux en Alberta qui a été annoncée et quasi adoptée au deuxième trimestre de 2019.

Le montant ajusté de la charge d'impôt²⁾ au deuxième trimestre de 2020 s'est établi à 101 millions de dollars (143 millions de dollars en 2019) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾, à 28,1 % (26,7 % en 2019). Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la charge d'impôt²⁾ s'est établi à 235 millions de dollars (251 millions de dollars en 2019) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾, à 26,6 % (26,6 % en 2019). L'augmentation du montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾ enregistrée au deuxième trimestre découle essentiellement de la baisse des bénéfices des franchisés au cours du trimestre, qui ont été imposés au taux d'imposition moins élevé des petites entreprises.

La société a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Les avis de nouvelle cotisation, qui ont été reçus entre 2015 et 2019, portent sur les années d'imposition 2000 à 2013. Le 7 septembre 2018, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant les années d'imposition 2000 à 2010. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devaient être imposés au Canada. Le 4 octobre 2018, la société a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale, et elle a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars, dont une tranche de 176 millions de dollars au titre des intérêts et une tranche de 191 millions de dollars, au titre de l'impôt sur le résultat, afin de couvrir le passif qui surviendra ultimement si l'appel ne donne pas les résultats escomptés. Le 15 octobre 2019, la Cour d'appel fédérale a entendu l'appel. Au deuxième trimestre, le 23 avril 2020, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision concernant l'affaire Glenhuron en faveur de la société, infirmant la décision de la Cour de l'impôt. Après la clôture du deuxième trimestre, le 19 juin 2020, la Couronne a déposé une demande d'autorisation d'appel devant la Cour suprême du Canada. La société n'a annulé aucune partie de la charge précédemment comptabilisée.

Processus et efficience Au deuxième trimestre de 2020, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 17 millions de dollars, liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficience. Les charges de restructuration tiennent compte d'un montant de 9 millions de dollars lié à la fermeture de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa qui a été annoncée précédemment au premier trimestre de 2020. La société investit actuellement dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec. Au cours des deux prochaines années, les centres de distribution de Laval et d'Ottawa transféreront leurs volumes à Cornwall. La société s'attend à engager des coûts de restructuration supplémentaires liés à ces fermetures en 2020 et en 2021. Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 36 millions de dollars, liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficience. Pour l'exercice à ce jour, les charges de restructuration tiennent compte d'un montant de 24 millions de dollars lié à la fermeture de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa.

Mise à jour concernant la COVID-19

Questions d'ordre général La pandémie de COVID-19 a continué d'avoir une incidence considérable sur nos collègues, clients, fournisseurs et autres parties prenantes au cours du deuxième trimestre. Comme il a été mentionné précédemment, à partir du mois de mars, la société a réagi rapidement aux changements de circonstances en augmentant ses investissements dans quatre catégories : l'amélioration du service offert aux clients grâce à l'expansion des capacités de service en ligne et à l'accroissement de l'effectif dans les magasins de la société; le soutien offert à nos collègues des magasins et des centres de distribution qui bénéficient de primes et de mesures de protection salariale temporaires; le maintien des activités opérationnelles grâce au nettoyage plus fréquent des magasins, au renforcement de la sécurité, à la mise en place de nouvelles méthodes de magasinage visant à promouvoir la distanciation sociale et à l'installation d'écrans en plexiglas aux caisses; ainsi qu'un soutien financier aux communautés et aux clients de la société par le biais de dons aux banques alimentaires et aux œuvres de bienfaisance communautaires et d'une offre de solutions personnalisées aux clients détenteurs de la carte Mastercard^{MD} Services financiers le Choix du Président éprouvant des difficultés financières. Ces investissements se sont poursuivis au cours du deuxième trimestre.

Au premier trimestre de 2020, la société a annoncé que les coûts liés à ces investissements supplémentaires devraient atteindre environ 90 millions de dollars pour chaque période de quatre semaines. Les coûts de ces investissements supplémentaires se sont établis à environ 282 millions de dollars au deuxième trimestre, excédant les bénéfices tirés de la hausse du volume des ventes attribuable à la COVID-19. Ces coûts comprennent un montant d'environ 180 millions de dollars lié aux coûts des primes salariales temporaires, dont la prime non récurrente de 25 millions de dollars versée aux collègues des magasins et des centres de distribution de la société annoncée le 11 juin 2020. La société continue à engager des coûts liés à la COVID-19 afin d'accroître la sécurité de ses clients et de ses collègues. Au cours des quatre semaines suivant la fin du deuxième trimestre, ces coûts se sont élevés à environ 19 millions de dollars. Compte tenu de la nature sans précédent de la pandémie et de la variabilité des plans de réouverture partout au pays, la société s'attend à ce que le comportement des consommateurs et l'incidence qui en résulte sur le chiffre d'affaires et la composition de la marge brute demeurent imprévisibles. Dans les quatre semaines qui ont suivi la fin du deuxième trimestre, la composition du chiffre d'affaires a continué à évoluer, car les restaurants ont amorcé leur réouverture. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail s'est maintenu à un niveau élevé, mais les taux de croissance ont légèrement reculé, tandis que les taux de croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail se sont améliorés en regard du deuxième trimestre.

Étant donné l'incertitude entourant la durée et la gravité de la pandémie, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités de la société. Comme il a été annoncé le 9 avril 2020, la société a retiré ses perspectives pour 2020 contenues dans son rapport de gestion de l'exercice clos le 28 décembre 2019.

Liquidités La situation de trésorerie de la société est soutenue par une solide situation financière et la capacité de générer d'importantes entrées nettes liées à ses activités d'exploitation. À la clôture du deuxième trimestre de 2020, le solde consolidé de la trésorerie et des placements à court terme de la société s'établissait à 2,6 milliards de dollars. Le total des liquidités disponibles est d'environ 4,6 milliards de dollars, y compris les montants non utilisés sur les facilités de crédit engagées. La Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») continue de maintenir un niveau de liquidités largement supérieur aux exigences réglementaires minimales. Après la clôture du deuxième trimestre, les liquidités de la société ont été réduites de 350 millions de dollars en raison du remboursement des billets à moyen terme à 5,22 % de série 2-B, qui a été effectué le 18 juin 2020. La COVID-19 a eu des répercussions sur le calendrier et l'ampleur des dépenses d'investissement à cours du deuxième trimestre.

Facteur de risque Pour plus de renseignements sur les risques auxquels la société est exposée en raison de la pandémie de COVID-19, il y a lieu de se reporter à la rubrique 9, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion de la société pour le trimestre clos le 13 juin 2020.

4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale et il soutient le programme *PC Optimum*. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum*, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

4.1 Secteur Vente au détail

Sauf indication contraire, l'information financière qui suit reflète l'incidence de la consolidation des franchises et de la COVID-19.

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020	2019	Variation	Variation	2020	2019	Variation	Variation
	(12 semaines)	(12 semaines)	(en \$)	(en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	(en \$)	(en %)
Chiffre d'affaires	11 768 \$	10 906 \$	862 \$	7,9 %	23 352 \$	21 358 \$	1 994 \$	9,3 %
Résultat d'exploitation	370	546	(176)	(32,2)%	908	947	(39)	(4,1)%
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 484	3 263	221	6,8 %	6 934	6 360	574	9,0 %
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,6 %	29,9 %			29,7 %	29,8 %		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	977 \$	1 128 \$	(151) \$	(13,4)%	2 138 \$	2 113 \$	25 \$	1,2 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,3 %	10,3 %			9,2 %	9,9 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	593 \$	575 \$	18 \$	3,1 %	1 182 \$	1 150 \$	32 \$	2,8 %

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020		2019		2020		2019	
	(12 semaines)		(12 semaines)		(24 semaines)		(24 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	8 747 \$	10,0 %	7 858 \$	0,6 %	17 079 \$	9,8 %	15 373 \$	1,3 %
Secteur des pharmacies au détail	3 021	(1,1) %	3 048	4,0 %	6 273	4,7 %	5 985	3,1 %
Médicaments sur ordonnance	1 361	(6,2) %	1 449	4,8 %	2 924	2,1 %	2 861	3,0 %
Produits de l'avant du magasin	1 660	3,3 %	1 599	3,3 %	3 349	6,9 %	3 124	3,2 %

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 11 768 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 862 millions de dollars, ou 7,9 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 762 millions de dollars, ou 7,2 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 10,0 % au cours du trimestre (0,6 % en 2019). La hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation reflète l'incidence favorable de la COVID-19. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail aux deuxièmes trimestres de 2020 et de 2019.
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été solide;
 - le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance a diminué considérablement;
 - le prix moyen des articles du secteur de l'alimentation au détail de la société s'est établi à 4,6 % (3,3 % en 2019), ce qui reflète la croissance d'un exercice à l'autre des produits du secteur de l'alimentation au détail par rapport au nombre moyen d'articles vendus dans les magasins de la société au cours du trimestre;
 - la taille du panier d'épicerie s'est accrue et l'achalandage en magasin a diminué au cours du trimestre.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a diminué de 1,1 % (augmenté de 4,0 % en 2019). Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies reflète l'incidence défavorable de la COVID-19. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur le recul et la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail aux deuxièmes trimestres de 2020 et de 2019, respectivement.
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a diminué de 6,2 % (augmenté de 4,8 % en 2019). Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 4,3 % (3,8 % en 2019). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 4,3 % (3,7 % en 2019) et la valeur moyenne des ordonnances a diminué de 11,2 % (augmenté de 0,6 % en 2019). La modification provisoire de la limite de renouvellement des ordonnances en raison de la COVID-19, qui est passée de 90 jours à 30 jours, s'est traduite par une augmentation nette du nombre d'ordonnances et par une diminution de la valeur moyenne des ordonnances;
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 3,3 % (3,3 % en 2019).

Au cours des 12 derniers mois, 13 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 7 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie du secteur Vente au détail de 0,1 million de pieds carrés, ou 0,1 %.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 23 352 millions de dollars, en hausse de 1 994 millions de dollars, ou 9,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 1 708 millions de dollars, ou 8,2 %. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1 706 millions de dollars, ou 11,1 %, pour l'exercice à ce jour pour s'établir à 17 079 millions de dollars. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de 9,8 % (1,3 % en 2019) du chiffre d'affaires des magasins comparables pour l'exercice à ce jour. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 6 273 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 288 millions de dollars, ou 4,8 %. Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,7 % (3,1 % en 2019), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant augmenté de 2,1 % (3,0 % en 2019) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant affiché une croissance de 6,9 % (3,2 % en 2019).

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a diminué de 176 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019 pour s'établir à 370 millions de dollars. La baisse du résultat d'exploitation découle de la diminution de 167 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette de 9 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 167 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète principalement l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives découlant de la hausse des charges liées à la COVID-19 et l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, en partie contrebalancées par la hausse du montant ajusté de la marge brute²⁾. La diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète l'apport négatif de 25 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises;
- la variation défavorable de 9 millions de dollars d'éléments d'ajustement, qui s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars de la reprise sur certains éléments liés à des périodes précédentes comptabilisés en 2019;
 facteur en partie contrebalancé par :
 - la variation favorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.

Le résultat d'exploitation a diminué de 39 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 908 millions de dollars. La baisse du résultat d'exploitation découle de la diminution de 5 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation défavorable de 34 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 5 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète principalement l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. La hausse des frais de vente et charges générales et administratives, exclusion faite des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, a été plus que contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾. La diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète l'apport positif de 3 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises;
- la variation défavorable de 34 millions de dollars d'éléments d'ajustement, qui s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars de la reprise, en 2019, de certains éléments liés à des périodes précédentes;
 - la variation défavorable de 10 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'incidence défavorable de 8 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence défavorable de 6 millions de dollars du profit net sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent;
 - la variation défavorable de 3 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable de 10 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des achats de rentes et rachats de régimes de retraite de l'exercice précédent.

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 3 484 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 221 millions de dollars comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute²⁾ a augmenté de 104 millions de dollars. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 29,6 %, en baisse de 30 points de base comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 26,9 %, en baisse de 90 points de base comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019. Les marges du secteur de l'alimentation au détail et du secteur des pharmacies au détail ont subi l'incidence défavorable de la variation de la composition des ventes de produits, en raison essentiellement de la COVID-19.

Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 6 934 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 574 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2019. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 29,7 %, en baisse de 10 points de base comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute²⁾ a augmenté de 332 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 27,1 %, en baisse de 60 points de base comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019. Les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées stables tandis que les marges du secteur des pharmacies au détail ont subi l'incidence défavorable de la composition des produits. La composition globale répartie entre les secteurs de l'alimentation et des pharmacies a été défavorable, en raison essentiellement de la COVID-19.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 977 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 151 millions de dollars par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019. La diminution tient compte de l'incidence défavorable de 20 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises. Exclusion faite de la consolidation des franchises, la baisse est attribuable à l'augmentation de 235 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives, contrebalancée en partie par une hausse de 104 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute²⁾. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 90 points de base comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2019 pour s'établir à 18,5 %. La hausse défavorable de 90 points de base s'explique essentiellement par les coûts relatifs aux investissements liés à la COVID-19 et les coûts supplémentaires découlant de l'accélération des initiatives de commerce électronique de la société, contrebalancés en partie par les initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités ainsi que les économies de coûts qui ont découlé de la réduction des autres charges.

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 2 138 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 25 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable de 16 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises. Exclusion faite de la consolidation des franchises, la hausse est attribuable à l'augmentation de 332 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute²⁾, contrebalancée en partie par une hausse de 323 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 10 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 18,0 %. L'augmentation défavorable de 10 points de base découle essentiellement des charges liées à la COVID-19, qui ont été plus que contrebalancées par l'accroissement de la marge attribuable à la hausse du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation qui a découlé de la COVID-19.

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ tient compte de profits de néant pour le deuxième trimestre de 2020 (néant en 2019) et de néant pour l'exercice à ce jour (5 millions de dollars en 2019) au titre de la cession-bail d'immeubles conclue avec Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »).

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 593 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 18 millions de dollars en regard du deuxième trimestre de 2019. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 1 182 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 32 millions de dollars comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2019. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au deuxième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 118 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 (116 millions de dollars en 2019) et de 237 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (235 millions de dollars en 2019) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Autres questions liées au secteur Vente au détail

Consolidation des franchises Le réseau de la société compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du premier trimestre de 2020, la société a consolidé tous ses franchisés restants à des fins comptables aux termes d'un contrat de franchise simplifié qui est entré en vigueur en 2015.

Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société :

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)	2019 ⁴⁾ (12 semaines)	2020 (24 semaines)	2019 ⁴⁾ (24 semaines)
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	526	414	470	400
Ajouter : nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	—	10	56	24
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période ¹⁾	526	424	526	424
Chiffre d'affaires	406 \$	306 \$	895 \$	609 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	429	312	845	603
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	20	40	87	71
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	22	17	47	34
Résultat d'exploitation	(2)	23	40	37
(Perte nette) bénéfice net	(8)	16	25	24
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(10)	17	23	22

i) Le nombre de magasins franchisés présenté ailleurs inclut certains magasins qui en vertu d'accords d'achats ne seront pas assujettis au contrat de franchise simplifié.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le résultat d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Étant donné l'incertitude entourant la durée et la gravité de la pandémie, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités des franchises.

4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2020 (24 semaines)	2019 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	233 \$	284 \$	(51) \$	(18,0) %	499 \$	550 \$	(51) \$	(9,3) %
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	12	21	(9)	(42,9) %	(7)	52	(59)	(113,5) %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Au 13 juin 2020	Au 15 juin 2019 ⁴⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3 235 \$	3 201 \$	34 \$	1,1 %
Créances sur cartes de crédit	2 834	3 243	(409)	(12,6) %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	250	175	75	42,9 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,8 %	13,5 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,8 %	3,4 %		

Produits Les produits se sont établis à 233 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, ce qui représente une diminution de 51 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2019, en raison essentiellement de ce qui suit :

- la diminution des commissions d'interchange et des frais sur cartes de crédit attribuable surtout aux dépenses moindres des clients;
- la diminution du chiffre d'affaires attribuable à la fermeture partielle des kiosques *La Boutique Mobile* qui a découlé de la COVID-19.

Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 499 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 51 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019, comme il est décrit plus haut, contrebalancée en partie par l'augmentation des produits d'intérêts.

Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 12 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, ce qui représente une diminution du bénéfice de 9 millions de dollars comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019. La perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 7 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, ce qui représente une baisse du résultat de 59 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2019. La diminution du bénéfice avant impôt sur le résultat enregistrée au deuxième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de ce qui suit :

- la diminution des produits dont il est question ci-dessus;
- l'augmentation des pertes de crédit;
- l'augmentation des pertes de crédit attendues attribuable à la hausse immédiate des prévisions en matière de chômage et du contexte de récession après que la COVID-19 eut été déclarée pandémie;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la diminution du volume des opérations au sein du programme de fidélisation;
- la baisse des coûts d'acquisition de la clientèle.

Créances sur cartes de crédit Au 13 juin 2020, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 2 834 millions de dollars, en baisse de 409 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 15 juin 2019. Cette baisse découle essentiellement d'une modification du comportement des clients, laquelle a donné lieu à une baisse du volume des ventes et à une réaffectation des dépenses en faveur des catégories non discrétionnaires. Le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit a augmenté pour s'établir à 250 millions de dollars, en hausse de 75 millions de dollars comparativement au 15 juin 2019.

5. Situation de trésorerie et sources de financement

5.1 Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020	2019		2019		2020	2019		2019	
	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(24 semaines)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 184 \$	929 \$	1 255 \$	135,1 %	1 133 \$	1 065 \$	68 \$	6,4 %		
Entrées (sorties) nettes liées aux :										
Activités d'exploitation	935 \$	951 \$	(16) \$	(1,7) %	2 748 \$	1 911 \$	837 \$	43,8 %		
Activités d'investissement	(557)	(206)	(351)	(170,4) %	(770)	472	(1 242)	(263,1) %		
Activités de financement	(369)	(523)	154	29,4 %	(911)	(2 298)	1 387	60,4 %		
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4	—	4	100,0 %	(3)	1	(4)	(400,0) %		
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	13 \$	222 \$	(209) \$	(94,1) %	1 064 \$	86 \$	978 \$	1 137,2 %		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 197 \$	1 151 \$	1 046 \$	90,9 %	2 197 \$	1 151 \$	1 046 \$	90,9 %		

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 935 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 16 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2019. La baisse des entrées nettes liées aux activités d'exploitation découle avant tout de la variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement attribuable à l'augmentation des achats de stocks et à la baisse des fournisseurs ainsi que de la diminution du bénéfice en trésorerie en raison de la COVID-19, contrebalancées en partie par la diminution des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses moindres des clients.

Pour l'exercice 2020 à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 2 748 millions de dollars, en hausse de 837 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation s'explique essentiellement par la baisse des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses moindres des clients et par la diminution des impôts payés.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 557 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 351 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2019. L'augmentation des sorties nettes liées aux activités d'investissement est principalement attribuable à la hausse des placements à court terme et à la variation défavorable des dépôts de garantie, en partie contrebalancées par la réduction des dépenses d'investissement.

Pour l'exercice 2020 à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 770 millions de dollars, en hausse de 1 242 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à la libération de dépôts de garantie de 800 millions de dollars au cours de l'exercice précédent aux fins du remboursement de débentures de 800 millions de dollars de la société et à la hausse des placements à court terme.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

Au 13 juin 2020 et au 15 juin 2019 et pour les périodes closes à ces dates	2020 (24 semaines)	2019 (24 semaines)	Variation (en %)
Dépenses d'investissement (en millions de dollars canadiens)	410 \$	383 \$	7,0 %
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	35,6	35,7	(0,3) %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	16,4	16,3	0,6 %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	18,7	18,6	0,5 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	70,7	70,6	0,1 %
Nombre de magasins détenus par la société	549	551	(0,4) %
Nombre de magasins franchisés	539	536	0,6 %
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 343	1 338	0,4 %
Nombre total de magasins	2 431	2 425	0,2 %
Biens immobiliers détenus par la société (en pourcentage)	7 %	8 %	
Biens immobiliers détenus par des franchisés (en pourcentage)	4 %	4 %	
Biens immobiliers détenus par les pharmaciens propriétaires (en pourcentage)	1 %	1 %	
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	64 800	64 800	— %
Magasins franchisés	30 400	30 400	— %
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	13 900	13 900	— %

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 369 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 154 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2019. La baisse des sorties nettes liées aux activités de financement est attribuable au fait que la société n'a effectué aucun rachat d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat ») au deuxième trimestre de 2020 et à la variation favorable de la dette bancaire, facteurs en partie contrebalancés par le recul des emprunts aux termes des autres fiducies de titrisation indépendantes en raison de la baisse du volume des créances sur cartes de crédit.

Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 911 millions de dollars pour l'exercice 2020 à ce jour, en baisse de 1 387 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2019. La baisse des sorties nettes liées aux activités de financement s'explique principalement par l'émission nette de 476 millions de dollars de titres de créance à long terme au cours de l'exercice considéré, comparativement à un remboursement net de 726 millions de dollars sur la dette à long terme au cours de l'exercice précédent. L'émission nette de titres de créance à long terme tient compte de l'émission de billets non garantis de premier rang d'un montant en principal global de 350 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. Le remboursement net sur la dette à long terme au cours de l'exercice précédent tient compte d'un remboursement de 800 millions de dollars de débentures libérées au titre d'un dépôt de garantie. Aussi, la société n'a effectué aucun rachat d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat au deuxième trimestre de 2020.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique 5.3, « Composantes de la dette totale ».

Flux de trésorerie disponibles²⁾

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2020 (24 semaines)	2019 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	935 \$	951 \$	(16) \$	(1,7) %	2 748 \$	1 911 \$	837 \$	43,8 %
Moins :								
Dépenses d'investissement	199	209	(10)	(4,8) %	410	383	27	7,0 %
Intérêts payés	71	73	(2)	(2,7) %	159	171	(12)	(7,0) %
Paiements au titre de la location, montant net	331	336	(5)	(1,5) %	659	605	54	8,9 %
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	334 \$	333 \$	1 \$	0,3 %	1 520 \$	752 \$	768 \$	102,1 %

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ se sont établis à 334 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 1 million de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2019. La hausse des flux de trésorerie disponibles²⁾ découle avant tout de la diminution des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses moindres des clients, contrebalancée en partie par la variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement découlant de l'augmentation des achats de stocks et par la baisse des fournisseurs, ainsi que de la diminution du bénéfice en trésorerie en raison de la COVID-19.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ se sont établis à 1 520 millions de dollars pour l'exercice 2020 à ce jour, en hausse de 768 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019. L'augmentation des flux de trésorerie disponibles²⁾ s'explique essentiellement par la baisse des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses moindres des clients et par la diminution des impôts payés.

5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}* (« Eagle ») et de certificats de placement garanti.

La société gère la structure de son capital en fonction de chacun de ses secteurs d'exploitation à présenter de manière à s'assurer que cette structure convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités. Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi, par secteur d'exploitation à présenter :

	Au 13 juin 2020			Au 15 juin 2019			Au 28 décembre 2019		
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Dette bancaire	133 \$	— \$	133 \$	89 \$	— \$	89 \$	18 \$	— \$	18 \$
Dette à court terme	—	525	525	—	790	790	—	725	725
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	350	890	1 240	—	324	324	350	777	1 127
Dette à long terme	4 781	1 562	6 343	4 798	1 651	6 449	4 437	1 534	5 971
Certains autres passifs	66	—	66	49	—	49	65	—	65
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	5 330 \$	2 977 \$	8 307 \$	4 936 \$	2 765 \$	7 701 \$	4 870 \$	3 036 \$	7 906 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 324	—	1 324	1 239	—	1 239	1 419	—	1 419
Obligations locatives	7 685	—	7 685	7 749	—	7 749	7 691	—	7 691
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	14 339 \$	2 977 \$	17 316 \$	13 924 \$	2 765 \$	16 689 \$	13 980 \$	3 036 \$	17 016 \$

Secteur Vente au détail La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société suit de près le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 13 juin 2020	Au 15 juin 2019	Au 28 décembre 2019
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	3,0x	3,0x	3,0x

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle au 13 juin 2020 est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit au 15 juin 2019 et au 28 décembre 2019.

Banque le Choix du Président Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 13 juin 2020 et les a respectées tout au long du deuxième trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 13 juin 2020 et les a respectées tout au long du deuxième trimestre.

5.3 Composantes de la dette totale

Déventures Au deuxième trimestre de 2020, la société a émis des billets non garantis de premier rang portant intérêt à 2,284 % par année d'un montant en principal global de 350 millions de dollars, dont l'échéance est le 7 mai 2030. Après la clôture du trimestre, la société a utilisé le produit net de l'émission pour financer le remboursement de ses billets à moyen terme à 5,22 % de série 2-B d'un montant en principal global de 350 millions de dollars le 18 juin 2020.

Aucune débenture n'a été émise ou remboursée au cours du deuxième trimestre de 2019.

Facilité de crédit engagée La société a une facilité de crédit engagée de 1,0 milliard de dollars venant à échéance le 10 juin 2021. Cette facilité de crédit engagée comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au cours du deuxième trimestre de 2020, la société a remboursé le montant de 350 millions de dollars qui avait été prélevé sur cette facilité au premier trimestre de 2020. Au 13 juin 2020, au 15 juin 2019 et au 28 décembre 2019, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité.

Fiducies de titrisation indépendantes La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars canadiens)	Au 13 juin 2020	Au 15 juin 2019	Au 28 décembre 2019
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD}	1 000 \$	750 \$	1 000 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	525	790	725
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 525 \$	1 540 \$	1 725 \$

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence au 13 juin 2020 et s'y est conformée tout au long du premier semestre de 2020.

Un processus de cumul aux fins du remboursement a été déclenché au deuxième trimestre de 2020 en raison de l'arrivée à échéance le 17 septembre 2020 des billets à terme de premier rang et subordonnés de série d'*Eagle* de 250 millions de dollars portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,23 %. Les fonds accumulés ont été comptabilisés à titre de dépôts de garantie à compter du 1^{er} juin 2020. Au 13 juin 2020, un montant d'environ 71 millions de dollars était comptabilisé dans les dépôts de garantie. La tranche restante de 179 millions de dollars sera cumulée et comptabilisée à titre de dépôts de garantie jusqu'au remboursement des billets en septembre 2020.

Fiducies de financement indépendantes Au 13 juin 2020, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 490 millions de dollars (526 millions de dollars au 15 juin 2019 et 505 millions de dollars au 28 décembre 2019) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. Au 13 juin 2020, la société avait accordé un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 15 juin 2019 et au 28 décembre 2019) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % en 2019) du principal des prêts en cours.

La date d'échéance de la facilité de crédit engagée renouvelable liée aux fiducies de financement indépendantes est le 27 mai 2022.

5.4 Situation financière

Montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle

	Au 13 juin 2020	Au 15 juin 2019	Au 28 décembre 2019
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	13,3 %	13,5 %	13,7 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	7,9 %	7,9 %	7,8 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 13 juin 2020 a diminué comparativement au montant inscrit au 15 juin 2019 et au 28 décembre 2019, en raison essentiellement de la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail qui a découlé de l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives attribuable à la hausse des charges relatives à la COVID-19 et de l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, ce qui a été contrebalancé en partie par la hausse du montant ajusté de la marge brute²⁾. La diminution est également attribuable au recul de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 13 juin 2020 est demeuré inchangé comparativement au montant inscrit au 15 juin 2019 et a augmenté comparativement au montant inscrit au 28 décembre 2019, en raison essentiellement de l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

5.5 Notation

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Positive	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Positive	BBB	s. o.
Autres billets et débetures	BBB	Positive	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3	Positive	P-3 (élevé)	s. o.

5.6 Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours des périodes indiquées :

	13 juin 2020 (12 semaines)		15 juin 2019 (12 semaines)		13 juin 2020 (24 semaines)		15 juin 2019 (24 semaines)	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	357 726 194	7 035 \$	369 092 041	7 203 \$	360 064 475	7 065 \$	371 790 967	7 177 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	59 711	3	619 566	30	479 007	27	1 316 397	63
Rachetées et annulées	—	—	(3 611 170)	(70)	(2 757 577)	(54)	(7 006 927)	(77)
Émises et en circulation à la clôture de la période	357 785 905	7 038 \$	366 100 437	7 163 \$	357 785 905	7 038 \$	366 100 437	7 163 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(874 004)	(17) \$	(576 588)	(11) \$	(1 113 302)	(21) \$	(734 727)	(15) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	—	—	(145 000)	(3)	(300 000)	(5)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	30 535	1	21 133	1	414 833	8	479 272	10
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(843 469)	(16) \$	(555 455)	(10) \$	(843 469)	(16) \$	(555 455)	(10) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	356 942 436	7 022 \$	365 544 982	7 153 \$	356 942 436	7 022 \$	365 544 982	7 153 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	356 916 153		367 767 214		357 742 595		368 396 964	

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	13 juin 2020 ⁱ⁾ (12 semaines)	15 juin 2019 (12 semaines)	13 juin 2020 (24 semaines)	15 juin 2019 (24 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)				
Actions ordinaires	0,315 \$	0,315 \$	0,630 \$	0,610 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$	0,66250 \$	0,66250 \$

- i) Les dividendes de 0,315 \$ par action ordinaire déclarés pour le deuxième trimestre de 2020 étaient à payer le 1^{er} juillet 2020. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés pour le deuxième trimestre de 2020 étaient à payer le 30 juin 2020.

(en millions de dollars canadiens)	13 juin 2020 (12 semaines)	15 juin 2019 (12 semaines)	13 juin 2020 (24 semaines)	15 juin 2019 (24 semaines)
Dividendes déclarés				
Actions ordinaires	109 \$	114 \$	225 \$	224 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	3	3	6	6
Total des dividendes déclarés	112 \$	117 \$	231 \$	230 \$

Après la clôture du deuxième trimestre de 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,315 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} octobre 2020 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2020, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 septembre 2020 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2020.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	13 juin 2020 (12 semaines)	15 juin 2019 (12 semaines)	13 juin 2020 (24 semaines)	15 juin 2019 (24 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions)	—	3 611 170	2 757 577	7 006 927
Contrepartie en trésorerie payée ⁱ⁾	— \$	250 \$	188 \$	465 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	180	134	203
Diminution du capital social ordinaire	—	70	54	77
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	—	—	145 000	300 000
Contrepartie en trésorerie payée	— \$	— \$	10 \$	20 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	—	7	15
Diminution du capital social ordinaire	—	—	3	5

- i) Au premier trimestre de 2019, la contrepartie en trésorerie payée comprenait un montant de 185 millions de dollars payé pour des actions ordinaires relativement au régime d'achat d'actions automatique, qui est décrit plus bas.

Au premier trimestre de 2020, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé une modification à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat ») de la société. Cette modification permettait à la société de racheter ses actions ordinaires de George Weston Limitée (« Weston ») dans le cadre de son offre publique de rachat, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Au deuxième trimestre de 2020, aucune action ordinaire n'a été rachetée aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat. Pour l'exercice à ce jour, 2 757 577 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat, pour une contrepartie en trésorerie totale de 188 millions de dollars, y compris une tranche de 1 355 077 actions ordinaires auprès de Weston, pour une contrepartie en trésorerie totale de 92 millions de dollars.

Au cours du premier trimestre de 2019, la société a mené à terme un régime d'achat d'actions automatique (« RAAA »), lequel avait été mis sur pied au quatrième trimestre de 2018 afin de faciliter le rachat des actions ordinaires de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Conformément au RAAA, le courtier de la société a acheté 2 927 733 actions ordinaires en contrepartie d'environ 185 millions de dollars.

Au deuxième trimestre de 2020, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la TSX ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 17 888 888 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 13 juin 2020, la société n'avait racheté aucune action ordinaire aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur.

5.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au deuxième trimestre de 2020. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2019 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

6. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée. La société a recours à des contrats à terme sur obligations pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance.

Au deuxième trimestre, la société a réglé le contrat à terme sur obligations qu'elle avait conclu au premier trimestre de 2020. Le contrat à terme sur obligations avait pour objectif de couvrir le risque de taux d'intérêt dans la courbe appropriée de rendement de titres du gouvernement du Canada qui correspondait à la durée des billets non garantis de premier rang échéant le 7 mai 2030 (les « billets échéant en 2030 ») et portant intérêt à 2,284 % par année. La société a conclu que cette couverture était efficace à la date de règlement. Par conséquent, le cumul des autres éléments du résultat global lié à ce contrat à terme sur obligations continuera d'être amorti sur la durée des billets échéant en 2030 dans les états financiers à titre de charges d'intérêts et autres charges financières, ce qui donnera lieu à un taux d'intérêt annuel effectif d'environ 3,34 %.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du deuxième trimestre de 2020, voir la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

7. Résultats par trimestre

En raison d'une pratique comptable courante dans le secteur de la vente au détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2019 et 2018 comptaient 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, comme l'exercice 2020, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres :

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	2018 (12 semaines)	2019 (16 semaines)	2018 (16 semaines)
Produits	11 957 \$	11 133 \$	11 800 \$	10 659 \$	11 590 \$	11 218 \$	14 655 \$	14 319 \$
Montant ajusté du BAIIA²⁾	1 016	1 175	1 169	1 040	1 205	895	1 492	1 060
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	169	286	240	198	254	221	331	106
Activités poursuivies	169	286	240	198	254	228	331	(26)
Activités abandonnées	—	—	—	—	—	(7)	—	132
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾	266 \$	373 \$	352 \$	290 \$	395 \$	402 \$	458 \$	562 \$
Activités poursuivies	266	373	352	290	395	388	458	466
Activités abandonnées	—	—	—	—	—	14	—	96
Bénéfice net par action ordinaire :								
De base (en dollars)	0,47 \$	0,78 \$	0,67 \$	0,54 \$	0,70 \$	0,59 \$	0,91 \$	0,28 \$
Activités poursuivies	0,47 \$	0,78 \$	0,67 \$	0,54 \$	0,70 \$	0,61 \$	0,91 \$	(0,07) \$
Activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(0,02) \$	— \$	0,35 \$
Dilué (en dollars)	0,47 \$	0,77 \$	0,66 \$	0,53 \$	0,70 \$	0,59 \$	0,90 \$	0,28 \$
Activités poursuivies	0,47 \$	0,77 \$	0,66 \$	0,53 \$	0,70 \$	0,61 \$	0,90 \$	(0,07) \$
Activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(0,02) \$	— \$	0,35 \$
Montant ajusté dilué du bénéfice net par action ordinaire²⁾ (en dollars)	0,74 \$	1,01 \$	0,97 \$	0,78 \$	1,09 \$	1,07 \$	1,25 \$	1,49 \$
Activités poursuivies	0,74 \$	1,01 \$	0,97 \$	0,78 \$	1,09 \$	1,03 \$	1,25 \$	1,24 \$
Activités abandonnées	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	0,04 \$	— \$	0,25 \$
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	10,0 %	0,6 %	9,6 %	2,0 %	1,9 %	0,8 %	0,1 %	0,9 %
(Diminution) augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	(1,1) %	4,0 %	10,7 %	2,2 %	3,9 %	1,9 %	4,1 %	2,5 %

Produits Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre. Les produits ont été inhabituellement plus élevés au premier et au deuxième trimestres de 2020 par rapport aux périodes correspondantes de 2019 en raison de la COVID-19;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- la consolidation des franchises;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,5 million de pieds carrés pour atteindre 70,7 millions de pieds carrés.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre. Les résultats financiers de la société pour la période de 24 semaines close le 13 juin 2020 comprennent des produits accrus, soutenus par l'augmentation de la demande pour des articles essentiels en raison de la COVID-19. En outre, les frais de vente et charges générales et administratives ont également augmenté au cours de la période de 12 semaines close le 13 juin 2020 en raison des investissements supplémentaires liés à la COVID-19 visant à protéger nos collègues et nos clients;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence du plan de fermeture de magasins de la société;
- les améliorations de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société;
- l'incidence d'éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR », notamment :
 - la charge liée à Glenhuron Bank Limited;
 - le programme de carte Loblaw;
 - les charges de restructuration et autres charges connexes;
 - les pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
 - le profit et la perte sur la vente d'immeubles non exploités;
 - certains éléments liés à des périodes précédentes.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par la consolidation des franchises, puisque le résultat connexe inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au deuxième trimestre de 2020 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

9. Risques d'entreprise et gestion des risques

COVID-19 La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la société sont inconnues pour le moment. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités de la société. Nous continuons à suivre la situation de près à mesure qu'elle évolue et pourrions prendre, si nécessaire, de nouvelles mesures à la suite des directives du gouvernement et des autorités de santé publique ou dans l'intérêt supérieur de nos collègues, clients, fournisseurs et autres parties prenantes. Alors que sont actuellement levées les restrictions liées à la COVID-19 dans plusieurs provinces, la société demeure engagée à faire en sorte que ses magasins d'alimentation et ses pharmacies, dont ses établissements Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, restent ouverts et bien approvisionnés, tout en s'assurant que les mesures appropriées sont en place pour protéger la santé et la sécurité des clients et des collègues de première ligne.

Des modifications sur le plan de l'exploitation de la société découlant de la COVID-19 pourraient influencer de manière importante sur les résultats financiers de la société. Elles pourraient comprendre notamment la fermeture temporaire de certains établissements, la pénurie ou la perturbation de la main-d'œuvre à court ou à long terme, des problèmes d'approvisionnement et de distribution à court ou à long terme, une baisse à court ou à long terme des échanges commerciaux et des déplacements transfrontaliers, ainsi qu'une hausse de la volatilité du change et des risques pesant sur les systèmes informatiques, les réseaux et les services électroniques. L'incertitude économique engendrée par la pandémie pourrait avoir une incidence défavorable à court ou à long terme sur les activités et les résultats financiers de la société et de chacun de ses secteurs d'exploitation.

La propagation de la COVID-19 a provoqué un ralentissement économique et une instabilité accrue des marchés financiers. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales visant à stabiliser l'économie. Cependant, on ne peut prévoir pour le moment l'incidence de ces interventions sur les marchés obligataires et boursiers ainsi que sur l'économie en général. Bien qu'on ignore la durée et les conséquences définitives de la COVID-19 sur l'économie mondiale, les perturbations causées par la crise pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats de la société.

L'incertitude économique découlant de la pandémie pourrait affaiblir à court ou à long terme la demande pour les produits et services de la société ou les marchés obligataires et boursiers, ce qui pourrait nuire aux résultats financiers de la société. Les interventions gouvernementales visant à contenir la propagation du virus pourraient également se répercuter sur la main-d'œuvre disponible, la chaîne d'approvisionnement et le réseau de distribution de la société ou la capacité de cette dernière à s'adonner au commerce transfrontalier, ce qui pourrait nuire à ses activités ou à ses résultats financiers.

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 28 décembre 2019 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2019 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2019 ainsi que la notice annuelle 2019 de la société peuvent être consultés à l'adresse sedar.com.

10. Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle; le montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle; et le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2020 (12 semaines)				2019 (12 semaines)			
Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	11 768 \$	233 \$	(44) \$	11 957 \$	10 906 \$	284 \$	(57) \$	11 133 \$
Coût des marchandises vendues	8 284	22	—	8 306	7 643	39	—	7 682
Marge brute	3 484 \$	211 \$	(44) \$	3 651 \$	3 263 \$	245 \$	(57) \$	3 451 \$
Montant ajusté de la marge brute	3 484 \$	211 \$	(44) \$	3 651 \$	3 263 \$	245 \$	(57) \$	3 451 \$

	2020 (24 semaines)				2019 (24 semaines)			
Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	23 352 \$	499 \$	(94) \$	23 757 \$	21 358 \$	550 \$	(116) \$	21 792 \$
Coût des marchandises vendues	16 418	47	—	16 465	14 998	70	—	15 068
Marge brute	6 934 \$	452 \$	(94) \$	7 292 \$	6 360 \$	480 \$	(116) \$	6 724 \$
Montant ajusté de la marge brute	6 934 \$	452 \$	(94) \$	7 292 \$	6 360 \$	480 \$	(116) \$	6 724 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2020 (12 semaines)			2019 (12 semaines)		
Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			172 \$			289 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			(10)			17
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			176			175
Impôt sur le résultat			66			107
Résultat d'exploitation	370 \$	34 \$	404 \$	546 \$	42 \$	588 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	118 \$	— \$	118 \$	116 \$	— \$	116 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	17	—	17	16	—	16
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	2	—	2
Certains éléments liés à des périodes précédentes	—	—	—	(15)	—	(15)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(3)	—	(3)	4	—	4
Éléments d'ajustement	132 \$	— \$	132 \$	123 \$	— \$	123 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	502 \$	34 \$	536 \$	669 \$	42 \$	711 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	593	5	598	575	5	580
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(118)	—	(118)	(116)	—	(116)
Montant ajusté du BAIIA	977 \$	39 \$	1 016 \$	1 128 \$	47 \$	1 175 \$

	2020 (24 semaines)			2019 (24 semaines)		
Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			415 \$			490 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			23			22
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			348			348
Impôt sur le résultat			159			179
Résultat d'exploitation	908 \$	37 \$	945 \$	947 \$	92 \$	1 039 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix	237 \$	— \$	237 \$	235 \$	— \$	235 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	36	—	36	28	—	28
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	12	—	12	2	—	2
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	—	10	—	10
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	—	—	(3)	—	(3)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	(6)	—	(6)
Certains éléments liés à des périodes précédentes	—	—	—	(15)	—	(15)
Éléments d'ajustement	285 \$	— \$	285 \$	251 \$	— \$	251 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 193 \$	37 \$	1 230 \$	1 198 \$	92 \$	1 290 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 182	10	1 192	1 150	10	1 160
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(237)	—	(237)	(235)	—	(235)
Montant ajusté du BAIIA	2 138 \$	47 \$	2 185 \$	2 113 \$	102 \$	2 215 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en Bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Achats de rentes et rachats de régimes de retraite La société a procédé à des achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens employés afin de réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et d'atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

Profit/perte sur la vente d'immeubles non exploités Au deuxième trimestre de 2019, la société a cédé des terrains vacants à une tierce partie et a comptabilisé une perte de 2 millions de dollars liée à la vente.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société évalue les immeubles de placement selon la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Certains éléments liés à des périodes précédentes Au deuxième trimestre de 2019, la société a révisé son estimation du montant à payer à l'égard de la question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	2020 (24 semaines)	2019 (24 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	176 \$	175 \$	348 \$	348 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	176 \$	175 \$	348 \$	348 \$

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	2020 (24 semaines)	2019 (24 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	536 \$	711 \$	1 230 \$	1 290 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	176	175	348	348
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	360 \$	536 \$	882 \$	942 \$
Impôt sur le résultat	66 \$	107 \$	159 \$	179 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	35	32	76	68
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	—	4	—	4
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	101 \$	143 \$	235 \$	251 \$
Taux d'impôt effectif	28,9 %	25,9 %	26,6 %	25,9 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	28,1 %	26,7 %	26,6 %	26,6 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi Les actifs et les passifs d'impôt différé de la société reflètent l'incidence des modifications des taux d'impôt provinciaux des sociétés prévus par la loi, ce qui donne lieu à l'imposition d'une charge ou à un avantage inscrits dans les résultats. La société applique toute modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi dans la période au cours de laquelle elle est quasi adoptée par l'instance législative.

Au deuxième trimestre de 2019, le gouvernement de l'Alberta a annoncé et quasi adopté une diminution progressive du taux d'impôt provincial des sociétés prévu par la loi, qui passera de 12 % à 8 % d'ici 2022. La société a comptabilisé un bénéfice de 4 millions de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre de 2019 lié à la réévaluation de ses soldes d'impôt différé.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	2020 (24 semaines)	2019 (24 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	172 \$	289 \$	415 \$	490 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(6)	(6)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	169 \$	286 \$	409 \$	484 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	172 \$	289 \$	415 \$	490 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	97	87	209	179
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	269 \$	376 \$	624 \$	669 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(6)	(6)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	266 \$	373 \$	618 \$	663 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	359,5	370,4	360,3	371,1

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées :

	2020 (12 semaines)		2019 (12 semaines)		2020 (24 semaines)		2019 (24 semaines)	
Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	169 \$	0,47 \$	286 \$	0,77 \$	409 \$	1,14 \$	484 \$	1,30 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	87 \$	0,25 \$	85 \$	0,23 \$	174 \$	0,49 \$	171 \$	0,46 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	12	0,03	12	0,03	26	0,07	21	0,06
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	2	0,01	—	—	(5)	(0,01)
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	—	—	—	—	7	0,02
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	—	—	—	—	—	(2)	(0,01)
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	—	—	(4)	(0,01)	—	—	(4)	(0,01)
Certains éléments liés à des périodes précédentes	—	—	(11)	(0,03)	—	—	(11)	(0,03)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(2)	(0,01)	3	0,01	9	0,02	2	0,01
Éléments d'ajustement	97 \$	0,27 \$	87 \$	0,24 \$	209 \$	0,58 \$	179 \$	0,49 \$
Montant ajusté	266 \$	0,74 \$	373 \$	1,01 \$	618 \$	1,72 \$	663 \$	1,79 \$

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie pour les périodes closes aux dates indiquées. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens)	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	2020 (24 semaines)	2019 (24 semaines)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	935 \$	951 \$	2 748 \$	1 911 \$
Moins :				
Dépenses d'investissement	199	209	410	383
Intérêts payés	71	73	159	171
Paiements au titre de la location, montant net	331	336	659	605
Flux de trésorerie disponibles	334 \$	333 \$	1 520 \$	752 \$

Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme.

11. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 22 juillet 2020
Toronto, Canada

Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel 2019 de la société, à la page 154.
 - 2) Voir la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».
 - 4) Certains chiffres ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
-